

une aide directe au développement pendant longtemps encore. Ces pays sont le moins en mesure de tirer profit de l'application des nouvelles technologies et des changements possibles au sein des institutions internationales et des systèmes d'échanges et de paiements qui pourraient résulter des négociations Nord-Sud. La structure de leurs économies est telle que leurs besoins les plus pressants diffèrent largement de ceux des pays en développement plus avancés.

En ce qui concerne les efforts canadiens d'aide au développement, je pense que nos programmes d'aide continueront d'être focalisés sur les pays les plus pauvres. Nous concentrons de plus en plus nos efforts dans nos propres secteurs de compétence, où nous pouvons apporter la contribution la plus valable. Les programmes d'aide bilatérale seront axés sur trois secteurs prioritaires: l'agriculture, l'énergie et les ressources humaines, là où les capacités canadiennes fondées sur la compétence canadienne s'harmonisent le mieux avec les besoins futurs des pays en développement.

Je prévois que les formes traditionnelles d'aide - aide alimentaire et importants projets d'infrastructure - continueront de céder le pas à l'assistance technique et aux autres formes d'aide axées sur une mise en valeur plus grande des compétences humaines.

(TEXTE)

La possibilité d'une crise alimentaire dans les années 80 est réelle. Bien que le commerce international des produits alimentaires se soit accru très sensiblement ces dernières décennies, il est troublant de constater que nombre de nations auparavant autosuffisantes en produits de première nécessité - et qui en étaient même exportatrices - soient maintenant tributaires des importations. En ce qui concerne l'aide alimentaire, l'objectif général des nouveaux projets du Canada est d'aider les PMA* à s'auto-provisionner en denrées alimentaires et en divers facteurs de production agricole comme les semences et les engrais, de sorte qu'ils puissent briser leur dépendance à l'égard des importations agricoles. En 1975, 6% de notre aide bilatérale ont été consacrés à cette forme d'aide; en 1981, ce taux était passé à 25%, et on prévoit d'autres accroissements encore plus importants.

L'énergie est une deuxième grande priorité pour le Canada. Quelque 20% de notre aide bilatérale est maintenant affectée à des projets liés à l'énergie. Nos principales contributions à cet égard ont touché les secteurs de l'hydro-électricité et de la foresterie, bien que diverses nouvelles voies d'aide aient été ouvertes. Mentionnons à cet égard Pétro Canada International, une facilité d'aide d'urgence à la balance des paiements, et plusieurs autres nouveaux mécanismes.

* pays les moins avancés